



N° 142 – Le 24 avril 2017



## Le bac brun débarque chez vous !

La Municipalité de Saint-Ludger s'est engagée à instaurer le service de collecte des matières organiques sur son territoire dès 2017, conformément à l'obligation gouvernementale de bannir ces matières des sites d'enfouissement d'ici 2020.

Les citoyens de la municipalité recevront un bac roulant brun de 240 litres ainsi qu'un mini-bac de cuisine.

La distribution des bacs débutera **le 1<sup>er</sup> mai 2017** et la première collecte se fera **le jeudi 8 juin 2017**.

En plus de recevoir le bac roulant et le mini-bac, nous vous remettons une trousse de démarrage comprenant :

- ⇒ Un guide d'information ;
- ⇒ Le calendrier des collectes 2017 avec à l'endos une note explicative détaillant les différences entre les deux types de sacs qui vous seront remis ;
- ⇒ 10 sacs compostables (5 en papier Kraft et 5 en papier doublé de cellulose).

## AIDE-MÉMOIRE

Cueillette bac noir : se fera le mercredi aux deux semaines d'avril à octobre et une fois par mois de novembre à mars.

Cueillette bac bleu : se fera le mercredi aux deux semaines durant toute l'année.

Cueillette bac brun : se fera le jeudi aux deux semaines, d'avril à octobre, et une fois par mois de novembre à mars.

**Le calendrier des différentes collectes est également disponible sur notre site internet à l'onglet *Services aux citoyens*, section *Matières résiduelles*, et vous sera distribué avec votre compte de taxes à chaque début d'année à compter de 2018.**



Vous verrez apparaître dans quelques jours des drapeaux arborant le logo du 125<sup>e</sup> qui seront installés un peu partout dans la municipalité.

Vous désirez décorer votre résidence pour le 125<sup>e</sup>? Il est possible de se procurer ce drapeau au coût de 30 \$ (taxes incluses) en vous présentant au bureau municipal sur les heures d'ouverture du bureau.

# Bon 125e!

*Confection des drapeaux : Impression couleur sur toile, recto-verso, format 19" x 30"*